

[Text]

has experience in the mining industry, and I think we should at least look it over.

Mr. Beaudoin: On a point of order, Mr. Chairman, the meeting was supposed to last until 9.30. Some members here—and I suppose it is the same thing for those on the other side too—have another meeting to attend at 9.30. When do you intend to adjourn this meeting?

The Joint Chairman (Mr. Wappel): I intend to adjourn in five minutes.

I am recommending that we proceed with the last regulation that I have called, the «National Employment Service Regulations,» and defer the rest until the next meeting. We can only take so much of this in a morning.

Senator Beaudoin: We will be better with them next time.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): Yes. We will have more familiarity with them.

Let us continue with the National Employment Service Regulations.

Mr. Bernier: As I mentioned, it is a simple matter of footnoting which has been drawn to the attention of the department.

Mr. Domm: Perhaps we could get a consensus on the next two and finish that section.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): If you like, sure.

We will also take into account «Processed Products Regulations» and «Payments to each Province for Research and Development (Medicine) Regulations.»

SOR/88-107—PROCESSED PRODUCTS REGULATIONS, AMENDMENT

SOR/88-167—PAYMENTS TO EACH PROVINCE FOR RESEARCH AND DEVELOPMENT (MEDICINE) REGULATIONS

Mr. Bernier: In both cases here—SOR/88-47 and SOR/88-107—we have an incorrect reference in the French version, and on SOR/88-167 there is a printing error in the *Canada Gazette*. There is nothing earthshaking here.

Mr. Domm: All right.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): Thank you for the suggestion, Mr. Domm.

Is it agreed?

Hon. Members: Agreed.

The Joint Chairman (Mr. Wappel): We will stop our consideration of this agenda at the area where we are in progress.

Mr. Domm: I have another minor point. I would suggest that we not try to file all the material that we get in our offices. If we leave parts of the material here, will it be disposed of by committee staff . . .

Mr. Bernier: Yes.

[Translation]

Le sénateur Beaudoin: Monsieur le président, je voudrais invoquer le Règlement; la réunion devait se terminer à 9 heures 30. Certains membres de ce côté-ci—et je suppose que ceux de l'autre côté se trouvent dans la même situation—doivent assister à une autre réunion à 9 heures 30. Quand avez-vous l'intention de mettre fin à la réunion?

Le coprésident (M. Wappel): Dans cinq minutes.

Je recommande que nous poursuivions l'examen du dernier règlement mentionné, le «Règlement sur le service national de placement», et que nous reportions l'étude du reste des dossiers à la prochaine réunion. Nous ne pouvons en passer plus au cours d'une matinée.

Le sénateur Beaudoin: Nous serons mieux préparés la prochaine fois.

Le coprésident (M. Wappel): Oui. Nous connaissons mieux ces dossiers.

Passons donc au Règlement sur le service national de placement.

M. Bernier: Comme je l'ai mentionné tantôt, il s'agit d'implément d'une erreur liée aux notes en bas de page qui a été portée à l'attention du ministère.

M. Domm: Nous pourrions peut-être nous entendre sur les deux prochains points et terminer cette partie.

Le coprésident (M. Wappel): Si vous êtes d'accord, bien sûr.

Nous examinerons donc aussi le «Règlement sur les produits transformés» et le «Règlement sur les versements aux provinces pour la recherche et le développement (médicaments)»

DORS/88-107—RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS TRANSFORMÉS, MODIFICATION

DORS/88-167—RÈGLEMENT SUR LES VERSEMENTS AUX PROVINCES POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT (MÉDICAMENTS)

M. Bernier: Ici, nous avons tout d'abord une erreur de formulation dans la version française du DORS/88-47 et du DORS/88-107 et puis une erreur d'impression dans la version française du DORS/88-167 publiée dans la *Gazette du Canada*. En somme, rien d'extraordinaire.

M. Domm: Très bien.

Le coprésident (M. Wappel): Je vous remercie de votre suggestion monsieur Domm.

Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le coprésident (M. Wappel): Nous allons donc interrompre nos travaux à ce point de l'ordre du jour.

M. Domm: Il y a un autre détail dont j'aimerais parler. Je voudrais suggérer que nous n'essayions pas de classer tout le matériel qu'on nous envoie à nos bureaux. Si nous laissons une partie de ces documents ici, est-ce que le personnel du comité s'en débarrassera?

M. Bernier: Oui.